



Avocat frais de justice / huissier

Par rievax

Bonjour, j'ai perdu un procès j'étais redevable des frais de justice pour 2 parties adverses 2x1800?
en accord avec le cabinet mon avocat était en charge de négocier un échelonnement de paiement en 10 fois à la carpa
ce qui à été fait avec le premier adversaire l'autre partie des frais ne nous a jamais été réclamée car l'avocat avait
archivé le dossier.Du coup nos comptes ont été bloqués par l'huissier pendant 10 jours sans nous prévenir et avons
subi des frais d'intérêts et autres de plus de 900? quel serait mon recours.Pouvez vous me conseiller
merci coop